

Pour faciliter l'accès à la pratique musicale des jeunes enfants, des Classes à Horaires Aménagés Musique ont été ouvertes et validées par une convention signée par l'Education Nationale (rectorat de Paris), la ville de Paris (DAC) et la Mairie du 12^e arrondissement.

Ces classes permettent aux enfants de bénéficier d'une pratique artistique renforcée avec un aménagement de l'emploi du temps scolaire.

Percevoir, produire, connaître la musique sont les axes principaux de l'enseignement qui s'intègre au projet pédagogique du collège.

Quatre disciplines artistiques :

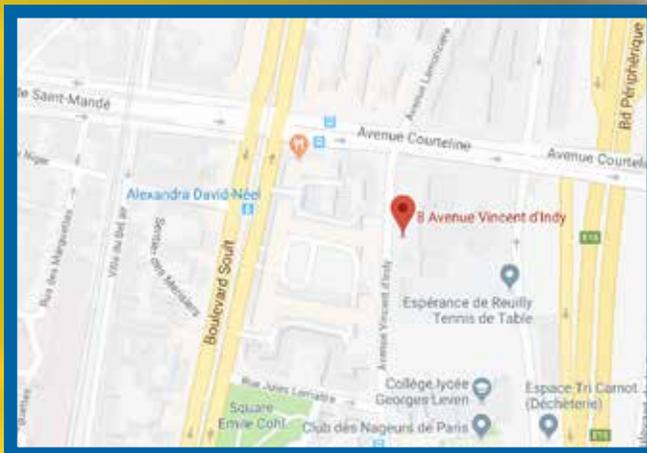
- Formation Musicale
- Instrument
- Éducation Musicale
- Orchestre

L'enseignement artistique est assuré conjointement par le professeur d'éducation musicale du collège, ainsi que les professeurs du conservatoire.

COLLÈGE GERMAINE TILLION

8 avenue Vincent D'Indy — 75012 PARIS
0153 46 65 35

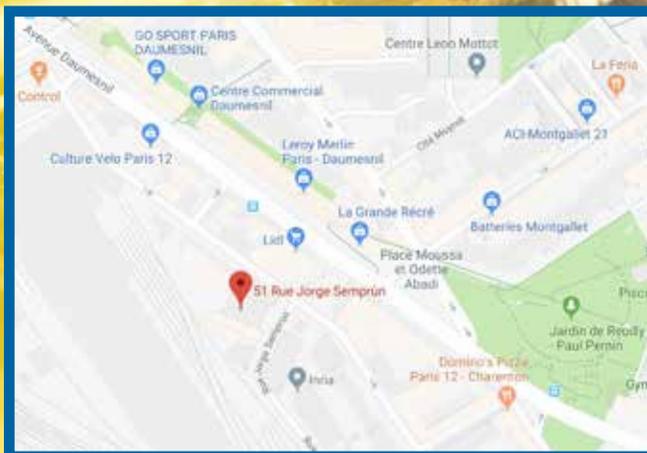
M1 (P^{te} de Vincennes), M6 (Picpus),
Bus 29 (P^{te} de Saint-Mandé), T3a (Alexandra Néel)



CONSERVATOIRE MUNICIPAL PAUL DUKAS

51 rue Jorge Semprún — 75012 PARIS
0143 47 17 66

M6 (Dugommier, Bercy), M8 (Montgallet),
M14 (Bercy), Bus 29 (Charles Bossut)



MAIRIE DE PARIS



Classe à Horaires Aménagés Musique

Harmonie - fanfare

2019/2020

Cursus musical gratuit

© 2018 / 2019 — Daniel Streng, Chargé de communication au Conservatoire Paul Dukas, 51 rue Jorge Semprún, 75012 Paris — Ne me pas jetez sur la voie publique, merci !



Collège Germaine Tillion
Conservatoire Paul Dukas
Paris 12^e

Votre enfant aime la musique...

- Il souhaite débiter la trompette, le trombone, le cor, le tuba, les percussions, le hautbois, le basson...

ou

- Il pratique déjà un instrument de la famille des cuivres ou des bois et souhaite s'investir dans un cursus spécialisé ?

Et pourquoi pas la classe CHAM ?

Votre enfant est actuellement en CM2

Il rentre en 6^e en septembre 2019

Il peut bénéficier d'une inscription en CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) en déposant un dossier de candidature.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier est à retirer au collège Germaine Tillion, 8 avenue Vincent D'Indy 75012 PARIS

Il devra comporter les avis du professeur des écoles, du PVP musique et du directeur de l'école, et être retourné au collège Tillion **avant le vendredi 12 avril 2019**, date limite de dépôt des dossiers.

La commission d'admission se réunira fin mai début juin et prendra en compte la forte motivation pour la musique, élément déterminant.

Les élèves retenus seront admis au collège Tillion et inscrits gratuitement au conservatoire.

Les familles pourront disposer d'un prêt gratuit d'instrument; ils devront prévoir des frais relatifs à son entretien et une assurance.

UN ENSEIGNEMENT COMPLET DE LA MUSIQUE

Formation Musicale — 1h00

En petit groupe

Apprentissage du langage musical, pratique de l'écoute, du chant, de la lecture et de l'écriture.

Découverte des instruments, du répertoire, des timbres... Avec le concours de la Musique Assistée par Ordinateur.

Éducation musicale — 2h00

Classe entière

Programme de l'éducation nationale avec l'apprentissage des notions de styles musicaux, d'histoire de la musique, laissant une part importante à la création musicale, incluant l'atelier vocal.

Instrument — 1h00/1h15

En petits groupes de 2 à 4

Travail du son, technique, découverte du répertoire, développement de l'autonomie de travail, gestion du trac...

Orchestre — 1h00

En classe entière

Savoir jouer à plusieurs et en public, écouter, construire un son d'ensemble, suivre la direction d'un chef d'orchestre...